

Encore une fois, la réponse est simple. Dans tous les cas, sauf un, le ministère est parvenu à vendre les équipements saisis pour la somme due. Dans tous les cas, sauf un, nous avons pu saisir et vendre. Il est donc tout à fait normal de traiter une machine saisie comme une chose vendable. Nous la considérons comme un actif. Ce serait tromper le public que de donner une valeur nulle à du matériel quand tout laisse prévoir qu'on en récupérera la valeur. Dans la comptabilité gouvernementale, rien ne prévoit de faire figurer un actif à sa valeur commerciale. La méthode la moins trompeuse est de l'inscrire au crédit. Les équipements non vendus au bout d'un an sont passés par profits et pertes.

Voilà ce que j'avais à dire. J'ai mentionné la plupart des crédits du rapport de l'auditeur général intéressant mon ministère. Je conviens n'avoir donné que des explications superficielles. J'ai seulement essayé de démontrer qu'en parcourant ces comptes, on ne doit pas sauter au plafond à chaque crédit. Je ne généralise pas et je reste très objectif. Je veux seulement dire que certaines de ces observations ou accusations doivent être considérées dans leur contexte. C'est ce que j'ai essayé de démontrer cet après-midi afin que les étudiants actuels et futurs en science politique ne croient pas que le gouvernement actuel n'a aucun respect pour l'efficacité et ses responsabilités.

• (1650)

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, ce débat tire à sa fin et je dois reconnaître qu'il a été très fructueux. Je voudrais rendre hommage au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) qui vient juste de prendre son siège. Je crois qu'il a fait ce que

l'auditeur général a essayé de faire pendant des années. Il s'est levé et il a fourni des explications sur les crédits qui le concernent. Il nous a parlé de ses difficultés et dans certains cas, il a demandé notre indulgence. En tant que membre de l'opposition, j'estime qu'il a été très positif et je l'en félicite. Il a abordé six crédits, de sorte que sur 41, il en reste 35. C'est pourquoi j'espère que cela encouragera ses autres collègues à en faire autant. S'il en est ainsi, alors l'auditeur général a rempli sa tâche et nous, parlementaires, avons fait la nôtre.

J'estime pour ma part que le gouvernement s'y est mal pris, et cela depuis le début. L'auditeur général actuel a critiqué d'autres gouvernements, non pas dans un esprit de parti, mais parce que c'est son devoir en vertu de la loi de critiquer ouvertement.

En terminant, je crois que nous avons bien rempli notre après-midi et que le ministre mérite des félicitations pour ce qu'il a fait. Je ne peux qu'espérer que les autres ministres, dont certains sont plus visés que d'autres, feront ce qu'il a fait. J'espère, en outre que ce ne sont pas seulement les politologues qui s'intéresseront à ce débat et aux aveux que le ministre vient de nous faire.

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Les délibérations relatives à la motion dont la Chambre était saisie sont terminées, conformément aux dispositions du paragraphe (11) de l'article 58 du Règlement . . .

[Traduction]

En conformité de l'article 2(1) du Règlement, la Chambre s'ajourne donc à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)